



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Toutes les espèces comptent, même les plus petites

Le 2 décembre 2019 – Ottawa (Ontario). Les Canadiens seraient surpris de la diversité des espèces de petite taille et peu connues qui luttent pour leur survie au pays. Près de la moitié des 21 espèces sauvages évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAAC) en novembre sont petites et méconnues.

Parmi ces espèces figurent une mousse rare à l'échelle mondiale, dont l'aire de répartition canadienne actuelle se limite à une falaise calcaire d'un mètre carré à Haida Gwaii, sur la côte ouest du Canada; une moutarde de très petite taille se trouvant seulement dans le Nord québécois, où l'entière population mondiale consiste en 25 plants; une verge d'or qui, au Canada, pousse seulement sur une petite île du lac Huron.

L'avenir de la houpe gracile semble plutôt sombre, d'après René Belland, coprésident du sous-comité chargé d'évaluer cette mousse. Une tige prélevée en 1994 avait permis de déclarer la population de cette espèce comme étant saine, mais aujourd'hui, la colonie est envahie par des algues et des lichens. « Haida Gwaii abrite de nombreuses mousses rares et intéressantes, ajoute M. Belland, mais la houpe gracile est l'espèce la plus en péril. » Elle a été désignée « en voie de disparition ».



Escargot galuchat © Annegret Nicolai

La houpe gracile n'était pas la seule espèce à habitat restreint à avoir été évaluée. La drave des monts de Puvirnituk est une minuscule moutarde qui pousse sur deux collines du Nord québécois, sur un sol graveleux orange peu commun et particulier sur le plan géologique. Plus au sud, la verge d'or de Gillman, présente sur quelques vastes dunes de la grande île Duck, dans le lac Huron, est menacée par la gypsophile à feuilles de scorsonère, une plante envahissante apparentée à la plante aux petites fleurs blanches souvent utilisées dans les bouquets de fleurs. Comme l'a noté Jana Vamosi, coprésidente du sous-comité chargé d'évaluer ces végétaux, « les espèces qui vivent dans de tels milieux rares font toujours face à de plus grands

risques. Une seule tempête pourrait même décider du sort de certaines d'entre elles. » D'autres recherches sur la drave, espèce isolée et évaluée comme « préoccupante », s'imposent. La verge d'or de Gillman a quant à elle été désignée espèce « en voie de disparition ».



Cailloutis de péridotite oxydée, habitat de la rare drave des monts de Puvirnituq © Benoît Tremblay

Le COSEPAC a également examiné plusieurs animaux discrets de petite taille. La population du chabot de la chaîne côtière du lac Cultus, présente dans un seul lac à proximité de Vancouver, était auparavant considérée comme étant « menacée ». Toutefois, les étés plus chauds et plus secs ainsi que l'introduction récente de l'achigan à petite bouche, une espèce prédatrice, assombrissent l'avenir de ce chabot, ce qui explique son nouveau statut d'espèce « en voie de disparition ». La survie de deux escargots terrestres — le gobelet dentelé et l'escargot galuchat —, tous deux désignés « en voie de disparition », repose sur les derniers vestiges de forêts matures aux abords du lac Érié. « Les gels et les inondations associés aux changements climatiques sont les principales menaces qui pèsent sur au moins sept espèces d'escargots rares du sud de l'Ontario, a précisé Dwayne Lepitzki, spécialiste des mollusques, et la situation ne fait qu'empirer. »



Chabot de la chaîne côtière (population du lac Cultus) © Patricia Woodruff

« On pense souvent au caribou et aux baleines quand on parle d'espèces en péril », a indiqué John Reynolds, président du COSEPAC, « mais la survie de nombreuses autres espèces canadiennes, moins connues, est également précaire. Qu'il s'agisse de moutardes dans les régions septentrionales ou d'escargots dans les régions méridionales, notre tâche est de toutes les étudier. Chaque espèce a sa propre histoire. »

Pour obtenir des précisions au sujet de toutes les espèces sauvages évaluées lors de la réunion, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante :

www.cosepac.ca.

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC prévue sera tenue en mai 2020.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.ca) et seront transmis à l'automne 2020 au ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Lors de sa plus récente réunion, le COSEPAC a évalué 21 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 9 espèces *en voie de disparition*, 5 espèces *menacées*, et 6 espèces *préoccupantes*. En plus de ces espèces sauvages faisant partie des catégories de risque du COSEPAC, le COSEPAC a évalué 1 espèce sauvage dans la catégorie *disparue*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre

organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

John Reynolds (Ph.D.)
Président, COSEPAC

Department of Biological Sciences
Simon Fraser University
Téléphone : 778-782-5636
Reynolds@sfu.ca

Questions d'ordre général :

Secrétariat du COSEPAC
Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique
Canada
351, boul. St-Joseph, 16^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-938-4125
Télécopieur : 819-938-3984
ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca

www.cosepac.ca

Questions sur les amphibiens et reptiles (crapaud pied-bêche du Grand Bassin, couleuvre à groin des plaines) :

Tom Herman (Ph.D.)
Acadia University
Téléphone : 902-670-3535
tom.herman@acadiau.ca

Questions sur les arthropodes (anisote du Manitoba, haploa inversé, bourdon de Suckley) :

Jennifer M. Heron
BC Ministry of Environment and Climate Change Strategy
Téléphone : 604-812-8198
jenniferheron@gmail.com

Questions sur les oiseaux (Plectropane à ventre noir) :

Marcel Gahbauer (Ph.D.)
Service canadien de la faune
Téléphone : 613-971-2147
marcel.gahbauer@canada.ca

Questions sur les poissons d'eau douce (chabot de la chaîne côtière (population du lac Cultus), chabot du Columbia, chabot des montagnes Rocheuses, bar rayé (population du fleuve Saint-Laurent))

John R. Post (Ph.D.)
University of Calgary
Téléphone : 403-220-6937
jrpost@ucalgary.ca

Questions sur les mammifères marins (phoque annelé)

David Lee (Ph.D.)
Téléphone : 514-366-9574
david.lee@mail.mcgill.ca

Questions sur les mollusques (limace à manteau de la Caroline, escargot galuchat, gobelet dentelé):

Dwayne Lepitzki (Ph.D.)
Téléphone : 403-762-0864
lepitzki@telusplanet.net

Questions sur les mousses (houppes graciles) :

René Belland (Ph.D.)
University of Alberta
Téléphone : 780-492-0801
rbelland@ualberta.ca

Questions sur les mammifères terrestres (souris des moissons) :

Chris Johnson (Ph.D.)
University of Northern BC
Téléphone : 250-960-5357
johnsoch@unbc.ca

Questions sur les plantes (verge d'or
de Gillman, drave des monts de
Puvirnitug) :

Jana Vamosi (Ph.D.)
University of Calgary
Téléphone : 403-210-9594
jvamosi@ucalgary.ca

Questions sur les connaissances
traditionnelles autochtones :

Roger Gallant
Téléphone : 709-638-4343
rgallant@gallantenvironmental.com